loir-et-cher

l'essentiel

Electro Deluxe big band, ça chauffe !

> p. 7

JAZZ'IN CHEVERNY De la soul torride au jazz-funk, Electro Deluxe allume la machine à groove ce soir, avec douze cuivres dans la chaudière et une pincée de hip-hop.

> p. 10

CONSOMMATION Dur-dur de trouver un éthylotest d'ici demain : la rupture de stock est générale. À ceux qui n'ont pas été prévoyants, des conseils pour s'équiper malin.

> p. 12

BLOIS Rue Saint-Lubin, il vendait des livres d'occasion depuis plus de 20 ans. Hugues de Froberville a décidé de passer à autre chose. Il fermera boutique en août.

> p. 30 Avis d'obsèques

> p. 31 à 40 Petites annonces

> p. 42

COURSE A PIED Près de 1.500 coureurs sont attendus à La Ville-aux-Clercs ce samedi, pour des trails en pleine nature. Deux courses adultes (33 km, 17 km) et une course enfant sont proposées (2,4 km).

> p. 51 à 53 Courses hippiques

> p. 54 Bourse

> p. 55 Jeux

> p. 56 Télévision

> p. 57 Editorial

> p. 61 On en parle

> p. 62 Météo

[www.lanouvellerepublique.fr]

> VIDÉO. Depuis l'arrivée du couple de pandas au Zoo Parc de Beauval à Saint-Aignan, la fréquentation a augmenté de 10 à 20 %. Le président de Région, François Bonneau s'est rendu sur place afin d'apprécier la " dimension " Beauval.

Sur les traces du loup à La Ville-aux-Clercs.

que valent vos trésors ?

Un fusil qui ne manque pas d'air !

Cette semaine, un lecteur sollicite l'œil expert d'Aymeric Rouillac, commissaire-priseur, en lui faisant parvenir la photo d'un bien curieux fusil...

Me Aymeric Rouillac.

Ce fusil est dit « à vent » et fonctionne... à l'air comprimé !

Le commissaire-priseur Me Aymeric Rouillac explique :

« Dans tous les esprits, le mot fusil résonne avec poudre, bruit et fumée. Ceci est tout à fait vrai pour les armes à feu, mais il n'en est rien de cette arme. Une crosse en laiton, un chien aux dimensions inhabituelles, un canon reposant sur un fût de bois sculpté paraissant bien grêle. Quel est donc cet étrange fusil ? Au premier abord, on pense à une arme fabriquée de façon artisanale par un habile braconnier. Pas du tout ! Ce fusil est dit « à vent » et fonctionne... à l'air comprimé ! Ses qualités sont variées : absence de bruit, de fumée, de flamme et grande facilité de démontage et de dissimulation...

La première de ces armes naît de l'esprit d'un savant grec pendant l'Antiquité. 1.500 ans plus tard, un Français, Marin Bourgeois, redécouvre le système. À tout seigneur, tout honneur, il offre une arquebuse à vent à Henri IV en 1608. La technique se perfectionne et se répand en Europe. Au début du XVIIIe siècle, les chasseurs allemands en sont fort friands pour la chasse au petit gibier. En revanche, nombre de pays interdisent son usage, car elle est devenue l'arme de prédilection des braconniers et criminels. L'efficacité, la rapidité et la discrétion des armes à air comprimé conduisent l'empereur Joseph d'Autriche à équiper des corps d'armée d'élite de tels fusils dans les années 1780. Mais ces armes réclament des connaissances pointues dans leur usage et, malgré leur efficacité, il faut se résoudre à les retirer du service. Furieux, l'empereur déclare : " Nous semblons avoir un ramassis de fusiliers misérables, dont aucun ne convient au service avec des fusils à air comprimé ". Ce système se développe tout au long du XIXe siècle et sera largement adopté par une activité que nous connaissons tous : le tir de foire.

Ce fusil à vent possède sa réserve à air en laiton. À l'origine, elle devait être gainée de cuir pour assurer une parfaite étanchéité. Le fût semble avoir été remplacé récemment. Cette arme doit probablement dater de la fin du XVIIIe ou du début du XIXe siècle. Sous réserve d'examen physique et si en bon état, elle **peut se négocier autour de 200 euros.** Bien qu'ancêtre des carabines de foire et autres pistolets à billes, cette arme mortelle est bien plus puissante. Alors prudence, il y a du danger dans l'air ! »

Réagissez, écrivez-nous. Par courrier : La Nouvelle République, 1, place Jean-Jaurès, BP 119, 41004 / Par courriel : nr.blois@nrco.fr / Sur le site : www.lanouvellerepublique.fr

billet

Profanation

Qui profane ainsi les hosties en Loir-et-Cher ? Après l'église de Montrichard en novembre dernier, c'est celle de Crouy-sur-Cosson qui a été prise pour cible jeudi (voir ci-contre). Acte déraisonné, de malveillance envers l'Église, résultant d'une pratique sataniste ? Aucune piste ne peut être écartée comme aiment le répéter tous les enquêteurs confrontés à une nouvelle affaire.
Et même si ces actes se produisent de temps à autre, il ne faut pas sous-estimer le trouble et la blessure que jette ce type de sacrilège au sein de la communauté chrétienne puisqu'il s'agit ni plus ni moins que du corps du Christ qui est ainsi souillé.

J.-F.M.

Vos trésors mode d'emploi

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (si possible d'un poids compris entre 250 et 500 ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, tresors s'écrit sans accent). Vos coordonnées complètes sont indispensables à la prise en compte de votre demande, toutefois, vous pouvez réclamer l'anonymat en le stipulant précisément, en cas de publication.

à chaud

" J'accuse la société qui relègue ses aînés "

A propos de l'article « Les soignants d'Ehpad dignes dans leur colère », paru dans notre édition d'hier :

« Il va sans dire que j'apporte mon plein et entier soutien aux soignants dans leur lutte justifiée, pour que de meilleurs moyens soient donnés pour l'attention et les soins que méritent tous nos anciens. »
A voir et à écouter selon cet internaute, la lauréate 2012 du concours de plaidoiries au mémorial de Caen, Alma Adilon-Lonardoni ; lien court pour la vidéo : http://dai.ly/NJXqFf

[cervus45, Saint-Jean-de-la-Ruelle]